

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 septembre 2023

**Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 22

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/10/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/10/2023 (accusé de réception du 06/10/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Vente de terrain au Groupe Gorioux Faro et associés pour le projet de construction de son siège social, parc d'activités de Moulin des Landes, à Quimper

Pour permettre son développement, le groupe d'expertise comptable et de commissariat aux comptes GORIOUX Faro et associés, souhaite acquérir environ 9 556 m² de terrain pour un montant de 716 700 € HT, sur le parc d'activités de Moulin des Landes à Quimper, pour y construire son siège social.

Créé en 1981, à Concarneau, par Vincent GORIOUX, le groupe GORIOUX intervient dans le domaine de l'expertise comptable.

Depuis, l'entreprise a beaucoup évolué, rapidement installée à Quimper, elle s'est développée à l'international avec des créations de filiales au Brésil, en Roumanie, au Chili, en Thaïlande, en Espagne, en Pologne et en Colombie. L'entreprise s'est aussi développée localement en créant des bureaux et agences à Lorient, Châteaulin, Douarnenez, Crozon.

Son développement tient aussi à sa diversification sur les métiers de l'audit et du commissariat aux comptes, des ressources humaines, de l'intérim ainsi que sur les métiers du financement.

Présidé par Pierre-Marie GORIOUX depuis 2012, le groupe GORIOUX Faro et associés a son siège social à Creach Gwen. À l'étroit dans leurs locaux, monsieur GORIOUX souhaite acquérir 9 556 m² de terrain environ, parc d'activités de Moulin des Landes à Quimper, pour la construction d'un bâtiment d'une superficie totale de 3 390 m² en R+2. 50 emplois supplémentaires pourraient être créés dans ce groupe qui compte près de 350 collaborateurs.

Après consultation des Domaines, cette vente interviendra au prix de 75 € HT le m².

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser :

- 1 - la vente d'un terrain de 9 556 m² environ cadastré section G numéros 1006, 1010,1003,1011,670,1008p et 1005p, à 75 € HT/m² ;
- 2 - madame la présidente à signer tous les actes à intervenir ;
- 3 - le groupe GORIOUX Faro et associés ou toute autre société qui s'y substituerait à déposer toutes les autorisations d'urbanismes nécessaires à la réalisation de son projet sur les parcelles cadastrées G numéros 1006, 1010,1003,1011,670,1008p et 1005p.